



VENTE D'IMMEUBLE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES
CONDITIONS DE VENTE
22 SEPTEMBRE 2021 À 10H00

MESSAGE IMPORTANT

Dans le respect des mesures sanitaires :

- ✓ Le nombre de places est limité, les places seront assignées selon l'ordre d'arrivée
- ✓ Le port du masque est obligatoire durant toute la durée de l'enchère
 - Nous n'exigerons pas le passeport vaccinal
- ✓ Vous devez apporter votre crayon
- ✓ Seules les personnes intéressées à acheter un immeuble seront autorisées à entrer. Nous demandons aux acheteurs de se présenter seuls, de ne pas être accompagné de personnes observatrices.

Les immeubles seront vendus suivant l'ordre de la liste, telle que présenté :

Début de la vente 10h00

- ✓ Sainte-Anne-des-Lacs
- ✓ Piedmont
- ✓ Morin-Heights
- ✓ Sainte-Adèle
- ✓ Saint-Sauveur
- ✓ Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

DINER (les gens devront sortir de la salle)

Début de la vente 13h15

- ✓ Wentworth-Nord
- ✓ Saint-Adolphe-d'Howard

Le formulaire d'identification doit être rempli avant la journée de la vente et remis lors d'un achat (voir le formulaire interactif sur le site de la MRC sous le lien de la liste des immeubles <file:///C:/Users/mbergeron-champagne/Downloads/FORMULAIRE-DIDENTIFICATION-INTERACTIF.pdf>)

Un montant de 8 000\$ comptant est accepté par personne pour toute la journée, veuillez prévoir, le cas échéant, un autre mode de paiement.